

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES**

**Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

N° 2023_097

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 19	Votants 26
Date de Convocation	29 novembre 2023		
Séance du	5 décembre 2023		
<p>Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la Salle Démocratie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Maire,</p> <p>Etaient présents : J.Ch. MORICONI – C. LEVY – H. BARBAROS – Ch. QUEYRAT – J.Ch. VERGEYNST – A. CORDERO – G. CASAS – A. BAUER – A. BERNARD – A. LOPEZ – J.M. THOBOIS – P. DONOT – E. BREBION – T. RENARD – D. CREN – V. GUILLEMIN – C. BALDO – P. MARECHAUX – N. COLELLA</p> <p>Absents excusés ayant donné procuration : F. PLUJA à C. LEVY – J. BADIE à J.Ch. MORICONI – F. PORTELA à G. CASAS – A. LE MOIGNE à V. GUILLEMIN – E. MARTIN à C. BALDO – M. SANDRAS-MACH à A. CORDERO – P. WADIIH à A. BAUER</p> <p>Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : M. MARTIN</p> <p>Secrétaire de séance : Catherine LEVY</p>			

OBJET : Convention de prestation pour la mise en place d'une initiation au catalan à l'école primaire Pau Casals signée avec l'APLEC

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de convention entre la Commune de Pollestres et l'APLEC – Associacio Per a l'Ensenyament del Catala, pour la mise en place d'une initiation au catalan pour les élèves de l'école élémentaire Pau Casals.

Cette convention prendra effet après signature et s'achèvera à la fin de l'année scolaire 2023/2024.

La Ville de Pollestres s'engage à rembourser à l'APLEC, 50% du coût correspondant aux heures dispensées pour la période d'octobre 2023 à juillet 2024 (12 heures par semaine). Le coût horaire est de 35 € par heure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la convention avec l'APLEC pour la mise en place de cours de langue catalane pour les élèves de l'Ecole Elémentaire Pau Casals de Pollestres ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que toutes les pièces annexes s'y rapportant.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME**

Mis en ligne le 8/12/2023

Le Maire,
Jean-Charles MORICONI.

RECU EN PREFECTURE

Le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-066-216601443-20231205-DELIE_2023_